

ACPM/ACARR

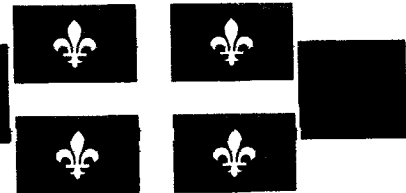
The Association of Canadian Pension Management
L'association canadienne des administrateurs de régimes de retraite



30 years
of advocating
for the health and growth of
**Canada's retirement
income system**



Conseil Régional du Québec



La création du Conseil Régional du Québec

Le Conseil Régional du Québec de l'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite voit le jour en 1996, suite à l'implication de membres de l'ACARR de la région ontarienne, et de M. Claude Reny, qui joint les rangs de l'Association en 1994. Avec la collaboration de membres de la région de Toronto, des bénévoles actifs en région montréalaise mettent en place une première activité régionale en sol québécois en avril 1995.

Après l'organisation d'une série d'activités à Montréal, le Conseil Régional du Québec est officiellement créé en novembre 1996. L'implication de nombreux bénévoles ainsi que le dévouement de MM Claude Reny et André Pelletier permettent la création du chapitre québécois de l'ACARR. Un an à peine après sa création, le Conseil Régional du Québec comptait déjà huit membres dans ses rangs.

Proactif aux niveaux national et régional

Le Conseil du Québec évolue d'abord selon la mission générale de l'Association sur le plan national. Ainsi, le conseil vise avant tout à promouvoir les régimes de retraite en reflétant la vision de ses membres. Concrètement, l'objectif est de promouvoir un membership fort, fournir un conseil représentatif, partager les responsabilités communes au niveau national et offrir une représentation efficace auprès des gouvernements et des instances de réglementation.

Aux objectifs d'ensemble de l'Association se greffent des objectifs et rôles spécifiques à

la réalité québécoise. Ainsi, au Québec, le Conseil a un rôle de représentation et de relation avec le gouvernement et la Régie des Rentes du Québec. Depuis sa création, près d'une centaine de membres issus d'un amalgame de secteurs économiques se sont greffés à l'association, solidifiant de ce fait cet important rôle de représentation. Ce rôle est d'autant plus important, explique M. Michel Méthot, président actuel du Conseil, « puisqu'au Québec, mis à part les cabinets-conseil en actuariat, il a y peu de représentants auprès du gouvernement. ACARR en est un et il cherche à représenter tous les points de vue de ses membres concernant les régimes de retraite ».

Plus concrètement, l'ACARR, section Québec, est appelée à offrir son point de vue en commission parlementaire, lors de l'élaboration de projets de loi concernant les régimes de retraite. Le conseil agit de plus à titre de consultant pour la Régie des Rentes, et au fil des ans, il a développé un véritable partenariat avec la Régie. Un dialogue régulier incluant au moins une rencontre annuelle a été mis en place, afin de partager les préoccupations, de part et d'autres, en matière de retraite.

Le conseil a également la responsabilité d'exposer les problématiques proprement québécoises liées aux régimes de retraite à l'ensemble des membres, tant au niveau provincial que national, lors de la grande conférence annuelle qui se tient chaque année en septembre. C'est qu'aux préoccupations générales nationales se greffent des thèmes propres à la réalité québécoise, thèmes développés et présentés par le Conseil Régional du Québec.

Consolider les acquis

À moyen terme, le conseil du Québec de l'ACARR souhaite, en plus de continuer d'assurer son rôle de représentation, se concentrer sur deux principaux défis. Le Conseil vise d'abord l'augmentation globale de son membership, puis de renforcer la participation active des membres actuels et futurs. Cela implique ainsi d'intéresser de nouvelles entreprises en plus de sensibiliser les membres actuels à l'importance d'être proactifs au sein de l'association. C'est sur la poursuite de l'établissement d'un réseau de contacts efficace que le Conseil mise pour y parvenir. Concrètement, il désire accroître son membership d'une vingtaine de membres d'ici deux ans.

En somme, le Conseil souhaite continuer d'étendre la présence de l'ACARR au Québec et au Canada en misant sur un membership croissant et fort, en assumant ses responsabilités au niveau national et en continuant de représenter la vision de ses membres auprès du gouvernement et des instances réglementaires du Québec.

Michel Méthot, président actuel du conseil régional du Québec est Actuaire en chef de la compagnie Alcan et vice-président de la division Alcan-Adminco. Monsieur Méthot occupe ce poste depuis octobre 2002, à l'invitation de M. Claude Reny, initiateur et premier président du Conseil Régional du Québec.

Plus obtenir plus d'information sur l'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite et connaître les modalités d'adhésion, consultez www.acpm-acarr.com.